

APPEL D'OFFRE

Pour location d'une camionnette frigorifique pour le transport du poisson congelé des plateformes de stockage de la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP) aux points de distributions à Nouakchott.

Pour soutenir la Mauritanie à faire face aux multiples défis liés à la gestion rationnelle des ressources halieutiques et à l'amélioration de la contribution de ce secteur à la sécurité alimentaire, la GIZ met en œuvre dans le cadre de « **l'initiative Vivre à l'abri de la faim : transformation des systèmes agroalimentaires** » du **Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) le Projet pêche artisanale durable en Mauritanie**. Ce projet a pour objectif de renforcer la chaîne de valeur de produits de la pêche artisanale pour créer des emplois décents et améliorer ceux déjà existants, tout en garantissant la durabilité de la ressource halieutique et l'égalité de genre. Il est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ) en collaboration avec le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM).

C'est justement pour pouvoir contribuer durablement à la sécurité alimentaire des populations à partir de ces produits de pêches, que ce Projet a engagé en urgence des actions d'appuis au Programme de « Renforcement de la pérennité de la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP) et de sa contribution à la sécurité alimentaire en période d'urgence ».

1. Objectif

L'objectif principal de cette prestation se décline comme suit :

Soutenir le réseau de distribution et de l'action d'urgence de la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP) pour renforcer sa contribution immédiate à la sécurité alimentaire des populations pauvres, en cette période de crise multiforme surtout avec l'impact de la guerre en Ukraine et la situation sanitaire prolongée de la pandémie par la location de camionnettes frigorifiques adaptées aux transports du poissons congelés.

2. Tâches du prestataire

Le prestataire aura pour missions de mettre à la disposition de la SNDP une camionnette frigorifique de capacité de 3 tonnes et de réaliser toutes les activités qui sont énumérées ci-après et d'autres tâches estimées nécessaires pour la réussite de la présente prestation en concertation permanente avec la SNDP et la GIZ. Pendant la mise en œuvre, le prestataire doit assurer l'exécution des activités inscrites sur le terrain en conformité à l'esprit de ces TdR pour assurer une couverture totale de l'ensemble des points de distributions identifiés.

Dans le cadre de sa mission, le prestataire sera amené à conduire sur la base des caractéristiques des équipements et des activités retenues, l'exécution des tâches suivantes :

1. Mettre à la disposition de la SNDP une camionnette frigorifique de capacité de 3 tonnes avec carburant pour la distribution des produits de la SNDP dans les quartiers les plus pauvres à Nouakchott, dont le chauffeur sera désigné et à la charge du prestataire et mis sous la responsabilité directe de la SNDP pour la bonne exécution du calendrier retenu ;
2. Etablir un protocole de suivi de la mise en application du calendrier retenu entre la SNDP et le prestataire en spécifiant les mesures à prendre (conducteur, assurances, entretiens) et la régularité de leurs exécutions ;

A noter que la consultation doit commencer après la remise de l'ensemble des équipements et l'établissement du protocole d'entretien et du suivi des équipements.

Il est à préciser aussi que les détails sont dans les TDRs disponibles au bureau de la GIZ à Nouakchott et que le prestataire devra, avant de débiter sa mission, prévoir d'approcher les services concernés au MPEM pour recueillir les informations nécessaires pour l'exécution de la mission en question.

3. Etapes clés

La consultation se déroulera principalement à Nouakchott et peut couvrir le réseau de la SNDP sur les autres sites nouvellement proposés pour les futurs points de ventes.

4. Lieu, durée et période de la prestation

Période d'affectation : La prestation se fera sur 6 mois et devrait commencer **le 23.02.2023 pour terminer le 21 août 2023**. La date de lancement sera fixée en concertation avec le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime et de la SNDP.

5. Qualification du contractant

Le prestataire doit avoir au moins 3 ans d'expérience dans la mise en œuvre de prestations similaires avec des projets de développement, particulièrement la distribution des produits de pêches et la collaboration avec les acteurs des filières de la pêche artisanale des petits pélagiques.

Le soumissionnaire est tenu de fournir des données sur la disponibilité des moyens supplémentaires de substitutions pour s'assurer de la régularité de l'exécution des tâches inscrites.

Le soumissionnaire devra justifier l'existence de l'ensemble des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de cette mission dans de bonnes conditions.

6. Format de l'application

La structure de l'offre doit correspondre à la structure des termes de référence. En particulier, la structure détaillée de conception (chapitre 3) doit être organisée conformément aux critères de pondération positive de la grille d'évaluation. Il doit être lisible (taille 11 ou plus) et clairement formulé. L'offre est rédigée en français. L'offre complète ne doit pas dépasser 10 pages (les caractéristiques techniques exclus). Seules les 10 premières pages de l'offre seront considérées pour évaluation.

Date de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature (offre technique + dossier administratif et offre financière séparées chacune dans une enveloppe fermée) doivent être remis au plus tard le 15 février 2023 à 16h 30 sous pli fermés avec la mention « **Appui au transport du poisson congelé des plateformes de stockage de la Société Nationale de Distribution de Poisson (SNDP) aux points de distributions à Nouakchott** » au bureau de la GIZ en Mauritanie. Ilot V 22, BP 5217 - Nouakchott – Mauritanie.